



PROCEDURE

Renouvellement d’Affiliation de club 2020/2021

Le renouvellement d’affiliation du club s’effectue **automatiquement** via Gest’Hand, tous les clubs ont le statut de club AFFILIÉ à compter du 1^{er} juin 2020.

Il appartient au club :

- 1. De compléter le formulaire Google en [cliquant ici](#)**, les informations saisies seront diffusées dans l’annuaire régional.
- 2. À partir du 2 juin, de se connecter à Gest’Hand :**
Cliquer sur Administratif / Mon club
Mettre à jour les onglets :
 - Informations (signalétique/adresse siège/correspondance/contact/administratif) (* = saisie obligatoire)
 - Organe (composition de votre Bureau Directeur - Président, Secrétaire général, Trésorier)
- 3. De valider la saisie.**
- 4. De renouveler ou créer puis valider les licences du club.**

Vous n’avez aucun document papier à transmettre à la Ligue.

Si un club ne souhaite pas se réaffilier, il lui appartient de nous faire parvenir par mail (6200000.qualificatons@ffhandball.net) le P.V. de son A.G. qui dissout le club et ceci **avant le 15 juillet 2020.**

Facturation Affiliation club 2020/2021 :

La facture sera transmise **courant juillet** par courriel à l’adresse standardisée 62xyyy@ffhandball.net.

Pour tout renseignement : vous pouvez joindre Annita au 02.41.26.26.23